

RELATIONS INDIVIDUELLES – NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE DE LA MÉTALLURGIE



DROIT SOCIAL

Public

- Dirigeants
- Assistants RH
- DRH/RRH
- Juristes

Prérequis

Aucun

Accessibilité

[Tous nos espaces sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.](#)

Agenda

Durée : 1 jour (7 heures)

Date(s) : Nous consulter

Lieu : Cité des entreprises 60 avenue Jean Mermoz 69008 LYON

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Etudes de cas jurisprudentiels
- Appui sur des situations vécues
- Quiz
- Remise d'un support de formation

Modalités de suivi et d'évaluation

- Attestation de fin de formation
- Evaluation de fin de formation (Quiz)

Tarif

500 € HT

Contact

Laurence JOUVE
04 78 77 06 71
l.jouve@uimmlyon.com

Délai d'accès

Vous avez jusqu'à 3 jours avant la date de la formation pour vous inscrire.

Objectifs

- Comprendre les points clefs des dispositions relatives aux relations individuelles
- Identifier les avancées sociales et les gains pour les entreprises
- Comprendre les points clefs et les points de vigilance du thème Relations individuelles de travail
- Savoir repérer et gérer les problématiques juridiques principales
- Appréhender les enjeux juridiques des nouvelles dispositions conventionnelles dans le domaine traité

Programme

La formation du contrat de travail

- Identifier et appréhender les règles qui régissent la formation du contrat de travail (ancienneté, période d'essai)

L'exécution et la suspension du contrat de travail

- Connaître les règles qui régissent l'exécution et la suspension du contrat de travail (Reclassement en matière d'incapacité, mobilité géographique, congés payés supplémentaires, congés payés, maladie et accident, parentalité...)

La rupture du contrat de travail

- Identifier et connaître les règles qui régissent la rupture du contrat de travail (démission, licenciement, retraite, rupture conventionnelle)